Merci à [Johanne Dufour](mailto:johanne.dufour@yahoo.fr)

**Explication de texte + Grammaire**

*Le Rouge et le Noir*, 2e partie, chapitre 2, de « Les hommes réunis dans ce salon… » à « … on fut content de son regard. »

|  |  |
| --- | --- |
| 5  10  15  20  25  30 | Les hommes réunis dans ce salon semblèrent à Julien avoir quelque chose de triste et de contraint ; on parle bas à Paris, et l’on n’exagère pas les petites choses.  Un joli jeune homme, avec des moustaches, très pâle et très élancé, entra vers les six heures et demie ; il avait une tête fort petite.  — Vous vous ferez toujours attendre, dit la marquise, à laquelle il baisait la main.  Julien comprit que c’était le comte de La Mole. Il le trouva charmant dès le premier abord.  Est-il possible, se dit-il, que ce soit là l’homme, dont les plaisanteries offensantes doivent me chasser de cette maison !  À force d’examiner le comte Norbert, Julien remarqua qu’il était en bottes et en éperons ; et moi je dois être en souliers, apparemment comme inférieur. On se mit à table. Julien entendit la marquise qui disait un mot sévère, en élevant un peu la voix. Presque en même temps il aperçut une jeune personne extrêmement blonde et fort bien faite, qui vint s’asseoir vis-à-vis de lui. Elle ne lui plut point, cependant en la regardant attentivement, il pensa qu’il n’avait jamais vu des yeux aussi beaux ; mais ils annonçaient une grande froideur d’âme. Par la suite, Julien trouva qu’ils avaient l’expression de l’ennui qui examine, mais qui se souvient de l’obligation d’être imposant. Mme de Rênal avait cependant de bien beaux yeux, se disait-il, le monde lui en faisait compliment ; mais ils n’avaient rien de commun avec ceux-ci. Julien n’avait pas assez d’usage pour distinguer que c’était du feu de la saillie, que brillaient de temps en temps les yeux de Mlle Mathilde, c’est ainsi qu’il l’entendit nommer. Quand les yeux de Mme de Rênal s’animaient, c’était du feu des passions, ou par l’effet d’une indignation généreuse au récit de quelque action méchante. Vers la fin du repas, Julien trouva un mot pour exprimer le genre de beauté des yeux de Mlle de La Mole : Ils sont scintillants, se dit-il. Du reste, elle ressemblait cruellement à sa mère, qui lui déplaisait de plus en plus, et il cessa de la regarder. En revanche, le comte Norbert lui semblait admirable de tous points. Julien était tellement séduit, qu’il n’eut pas l’idée d’en être jaloux et de le haïr, parce qu’il était plus riche et plus noble que lui.  ***(Ici s’achève le texte présenté au bac)***  Julien trouva que le marquis avait l’air de s’ennuyer.  Vers le second service, il dit à son fils :  — Norbert, je te demande tes bontés pour M. Julien Sorel, que je viens de prendre à mon état-major, et dont je prétends faire un homme, si *cella* se peut.  — C’est mon secrétaire, dit le marquis à son voisin, et il écrit cela avec deux *ll*.  Tout le monde regarda Julien, qui fit une inclination de tête un peu trop marquée à Norbert ; mais en général on fut content de son regard. |

**INTRODUCTION** :

Après quatorze mois passés au séminaire de Besançon avec pour seul appui celui de l’abbé Pirard, l’ambitieux Julien est placé par ce dernier dans la maison parisienne du marquis de la Mole dont il sera le secrétaire. C’est avec éblouissement que Julien découvre, au début de la deuxième partie, ce monde si nouveau pour lui et le deuxième chapitre voit son « entrée dans le monde ». Pour l’y préparer, ce père de substitution qu’est l’abbé (« J’ai retrouvé un père en vous », lui dit Julien) prend soin de lui prodiguer des conseils et recommandations nécessaires à sa réussite : « dans un pays social comme celui-ci, vous êtes voué au malheur, si vous n’arrivez pas aux respects », le prévient-il. Après son installation dans ses nouvelles fonctions auprès du marquis, Julien fait la connaissance du reste de la famille de la Mole à l’occasion du dîner. Juste avant le passage qui nous occupe, Julien est d’abord présenté à la marquise, conforme au portrait qu’a dressé à son propos l’abbé Pirard : le jeune homme « lui trouv[e] l’air impertinent ». C’est maintenant le comte Norbert et surtout mademoiselle Mathilde, à peine mentionnée par l’abbé (« une fille » sont les seuls mots qu’il prononce à son sujet) et pourtant seconde héroïne du roman, qui vont apparaître aux yeux de Julien et par son intermédiaire, à ceux du lecteur. Dans le même temps se joue ici un moment crucial pour l’avenir du jeune ambitieux qui se doit de faire une bonne première impression auprès de l’aristocratie parisienne réunie pour l’occasion. L’épigraphe qui inaugure le chapitre, par son ambiguïté, a de quoi laisser le lecteur dubitatif quant à la réussite de cette épreuve : laissera-t-elle comme pour Kant un « souvenir ridicule et touchant » ou le Julien se montrera-t-il supérieur à ce faiseur de « châteaux de cartes » ?

**LECTURE**

**MOUVEMENTS DU TEXTE**

Le passage est structuré par le regard de Julien qui, après s’être porté sur l’ensemble des occupants du salon, se fixe alternativement sur les deux enfants du marquis qui arrivent entre temps : les impressions positives du jeune homme concernant le comte Norbert encadrent un portrait en demi-teintes de Mathilde, que Julien compare à Mme de Rénal. Le texte se clôt sur une nouvelle vision d’ensemble et sur un changement de point de vue, Julien étant à son tour jaugé par la petite communauté.

**PROBLEMATIQUE**

L’on cherchera à montrer dans quelle mesure ce passage s’amuse à déjouer les attentes du lecteur, d’une part en prenant le contrepied du stéréotype de la scène romanesque de première rencontre, Julien se montrant au premier abord peu séduit par la jeune fille qui deviendra pourtant sa maîtresse, et davantage intéressé par les hommes de la maison qu’il étudie de son regard neuf, et d’autre part en faisant de Julien un personnage plus apte à affronter le grand monde que ne le laisse entendre l’épigraphe.

**Le premier mouvement du passage (« Les hommes réunis … apparemment comme inférieur. »)** commence par évoquer brièvement le cercle mondain auquel Julien se voit confronté, avant de proposer un portrait inattendu du comte Norbert, présenté par l’abbé Pirard comme un jeune homme qui « doit mépriser d’abord [Julien], parce [qu’il n’est] qu’un petit bourgeois » (p.331).

Le premier paragraphe, très bref, est consacré au regard que porte Julien sur l’ensemble de la compagnie masculine. Le salon est en effet décrit en focalisation interne comme l’indiquent le verbe modalisateur « semblèrent » et les adjectifs connotés « triste » et « contraint ». Le pronom indéfini « quelque chose » confirme un regard neuf, qui peine à analyser précisément ce qu’il ressent. La syntaxe de la phrase opère une nette séparation entre « les hommes » en position sujet et « Julien », COI : dissociation entre le spectateur et la scène observée mais aussi entre ceux qui appartiennent au grand monde et celui qui en est exclu.

Le commentaire du narrateur, introduit par le pronom personnel indéfini « on » et les verbes au présent gnomique, confirme à la fois l’impression générale de tiédeur ressentie par Julien (grâce à l’adverbe « bas », adjectif qui renvoie aussi au secret et à la place occupée par Julien dans le salon, à distance des différents groupes, sur une « petite chaise de paille assez basse »), à l’adjectif « petite » et à la forme négative du verbe « on n’exagère pas ») et la séparation des deux mondes, avec la précision du lieu, « à Paris ». On peut noter la dimension sans doute ironique de l’expression « on n’exagère pas les petites choses » de la part de Stendhal qui écrit dans ses *Mémoires d’un touriste* : « Je n’ai pas assez d’esprit pour en mettre à chacune des petites actions de la journée, comme il le faut à Paris. »

Le cadre ainsi posé, peut apparaître l’un des deux protagonistes de l’extrait, le comte Norbert, progressivement identifié : d’abord de manière indéfinie « un joli jeune homme », puis par le biais du présentatif « c’était le comte de la Mole », d’une périphrase faisant le lien entre ce que sait Julien et ce qu’il observe : « l’homme, dont les plaisanteries offensantes doivent me chasser de cette maison » et finalement par un prénom, « le comte Norbert ». La description du nouveau personnage mêle données physiques objectives (« moustaches », « pâle », « élancé », « tête […] petite ») et subjectivité de Julien grâce aux adverbes intensifs, « très » (x2), « fort ». La faiblesse apparente du personnage surprend au regard du pouvoir de nuisance supposé par l’abbé Pirard (cf. p.334, « Si les hauteurs de la marquise, ou les mauvaises plaisanteries de son fils, vous rendent cette maison décidément insupportable, je vous conseille de finir vos études dans quelque séminaire à trente lieues de Paris »). Quelques indices semblent confirmer l’anticonformisme du personnage : la mention de son arrivée tardive et la remarque au discours direct de la marquise à l’attention de son fils, « Vous vous ferez toujours attendre », renvoie au portrait de l’« espèce de fou, qui ne sait jamais à midi ce qu’il fera à deux heures »; l’observation de sa tenue, « il était en bottes et en éperons », rappelle sa position de « chef d’escadron des hussards », symbole de pouvoir et emblème de la noblesse, et son mépris des règles, réservées aux subalternes (cf. « tous les jours à cinq heures et demie, il faut vous habiller »). Notons que dès le chapitre suivant, Julien est invité à monter à cheval en sa compagnie, signe de son ascension sociale, mais chute dans un premier temps - comme Lucien Leuwen sous les fenêtres de sa dame ou Fabrice à Waterloo - avant de progresser rapidement à force d’effort.

A la description du comte Norbert se joignent des réflexions de Julien rendues dans des passages de monologues intérieurs qui s’intègrent dans la narration puisque aucune ponctuation particulière ne les met en évidence et que seul le changement d’énonciation permet de les repérer (passage à la première personne et au présent d’énonciation) : premièrement l’exclamation « Est-il possible […] que ce soit là l’homme, dont les plaisanteries offensantes doivent me chasser de cette maison ! » indique l’étonnement de Julien en raison de l’inadéquation entre le personnage « charmant » qu’il a devant lui et celui qu’on lui a peint (et qu’il s’était imaginé) comme hostile, mais aussi ses interrogations quant à son devenir au sein de cette famille ; ensuite, sa remarque « et moi je dois être en souliers, apparemment comme inférieur » manifeste un essai d’analyse des usages et codes de cette société inconnue de Julien, mais aussi sa sensibilité et sa susceptibilité quant aux différences sociales. Cette clairvoyance tranche avec l’information donnée en position initiale de la phrase, « A force d’examiner le comte Norbert ». Ce complément indique ironiquement que le regard inquisiteur de Julien manque des éléments qui se remarquent pourtant d’emblée. Il indique aussi que toutes les recommandations de l’abbé Pirard ne sont pas encore intégrées : « Vous avez regardé le marquis, comme vous eussiez fait un tableau […] la hardiesse de votre regard m’a semblé peu polie » a-t-il précédemment reproché à Julien.

**Le deuxième mouvement (« On se mit à table … parce qu’il était plus riche et plus noble que lui. ») voit la première apparition dans le roman de Mathilde de la Mole.** Mais, en refusant d’écrire une scène de coup de foudre, le romancier joue à nouveau avec les attentes du lecteur. En effet, au jugement résolument positif porté sur le comte Norbert (« Il le trouva charmant dès le premier abord ») succède un avis beaucoup plus ambigu au sujet de la jeune fille.

Le contraste est mis en valeur par le fait que l’arrivée de Mathilde et sa description, ou plutôt la description de l’effet qu’elle produit sur Julien, suit le même schéma que le passage précédent concernant le comte Norbert :

C’est à nouveau les paroles de la marquise qui attirent l’attention de Julien sur la nouvelle venue, mais cette fois, il est incapable de discerner ce propos qui n’est rapporté qu’indirectement et se résume à « un mot sévère ». L’identification du personnage est également tardive et doit être devinée par Julien : « mademoiselle Mathilde, c’est ainsi qu’il l’entendit nommer ».

Sa perception de la jeune fille est d’abord involontaire (« il aperçut ») puis se change en un véritable examen : « en la regardant attentivement ». En effet, Mathilde, qui n’est que très partiellement décrite avec la mention de sa couleur de cheveux, de sa silhouette et surtout de ses yeux, lui apparaît d’une beauté hyperbolique (« **extrêmement** blonde et **fort bien** faite », « **jamais** vu des yeux **aussi** beaux ») qui contraste avec l’effet désagréable qu’elle produit sur lui : « elle ne lui plut point ». Ce contraste est confirmé par une série de connecteurs d’opposition qui balisent le passage et insistent sur l’indécision du jeune homme : « cependant » (x2), « mais » (x3). Aussi Julien s’attarde-t-il à analyser ce ressenti troublant comme l’indiquent les notations temporelles : « Par la suite Julien trouva… » ; « vers la fin du repas, Julien trouva… ».

Les indications physiques, peu précises, s’accompagnent d’éléments d’interprétation d’ordre moral : ses yeux « annonc[ent] une grande froideur d’âme », ont « l’expression de l’ennui qui examine, mais qui se souvient de l’obligation d’être imposant ». Ici, l’ennui, mis en position sujet, se substitue à la personne de Mathilde et cette formulation rend le regard décrit d’autant plus impersonnel. Cette analyse de la part de Julien marque une évolution de son jugement qui gagne en pertinence. Lui, qui, peu de temps auparavant, a découvert avec « enchantement » les salons pourtant qualifiés de « patrie du bâillement » par le narrateur, se révèle rapidement capable de déchiffrer « ces yeux si beaux, où respirait l’ennui le plus profond » (chapitre VIII). Il remarquera également « l’air de s’ennuyer » du marquis.

Pourtant, si, comme pour le comte Norbert, le portrait physique de Mathilde se mêle aux réflexions de Julien, le trouble qu’il ressent et sa difficulté à exprimer un jugement cohérent sur la jeune fille l’obligent à une réflexion plus développée et qui a recours, à deux reprises, à la comparaison avec Mme de Rénal, sa seule référence féminine : le double portrait oppose les deux figures féminines, l’une parisienne et artificielle, l’autre provinciale et naturelle ; l’une cultivée (« saillie »), l’autre sensible (« passions »). Si les deux femmes ont en commun la beauté de leurs yeux et la métaphore du feu pour définir leur éclat (« feu de la saillie » / « feu des passions »), les sentiments nobles dont l’« indignation généreuse » sont du côté de la première maîtresse de Julien et la comparaison s’avère défavorable à Mathilde, de même que sa proximité physique avec la marquise, sa mère, à qui « elle ressemblait cruellement ». La comparaison avec Mme de Rénal semble être une manière de rompre sa fascination étrange pour la jeune fille qu’il observe longuement, comme le confirme le complément de temps « Vers la fin du repas ».

Une nouvelle intervention du narrateur, « Julien n’avait pas assez d’usage pour distinguer que… », souligne l’ignorance du héros et son inexpérience révélée également par la pauvreté du lexique employé pour traduire la beauté pourtant exceptionnelle des yeux de Mathilde : il se limite aux termes « beaux » et « beauté » et sa trouvaille finale, mise en relief par l’effet d’annonce qui l’introduit, s’avère décevante : « Ils sont scintillants, se dit-il ».

Tout en reconnaissant la grande beauté de Mathilde, le personnage de Julien se laisse dominer par l’impression négative qu’elle lui inspire, la juge indigne de son attention (« il cessa de la regarder ») et porte à nouveau son attention sur le comte Norbert. L’opinion positive de Julien sur le comte Norbert offre en effet un contraste frappant avec le jugement porté sur Mathilde, opposition forte marquée par la locution adverbiale « En revanche » qui articule le passage de l’une à l’autre. Le vocabulaire de la séduction s’applique paradoxalement au jeune homme qualifié d’«admirable de tous points » (l’utilisation de la préposition DE est surprenante mais attestée) et qui suscite l’enthousiasme absolu de Julien : à l’adjectif « séduit » est adjoint l’adverbe intensif « tellement » qui témoigne du haut degré de séduction exercée par le jeune comte, si bien que Julien en oublie son sentiment d’infériorité maladif, pourtant pressenti au début du passage : la supériorité du comte évoquée sans ambages par la répétition du comparatif « plus riche et plus noble que lui » et « l’idée d’en être jaloux et de le haïr », si naturelle chez Julien sont abolies par l’admiration que ressent ce dernier, comme l’indique la forme négative de la phrase. Le double balancement binaire de la phrase accentue l’inadéquation entre la cause exprimée et sa conséquence qui n’est pas celle attendue.

Cette partie du texte révèle l’ambiguïté de la situation de Julien : il est assez gauche, mais certaines de ses observations ne manquent pas complètement de justesse. Il apprend à décoder les signes, les caractères des différents personnages du cercle. C’est ce que confirme le mouvement suivant.

***Fin de l’explication linéaire présentée au bac***

**[Le troisième et dernier mouvement de l’extrait (« Julien trouva que le marquis avait l’air de s’ennuyer … de son regard. »)** est l’occasion d’un nouveau changement de point de vue initié par la prise de parole du marquis de la Mole qui présente officiellement Julien, à Norbert puis à son voisin : c’est au tour du jeune homme d’être jaugé par les autres convives.

L’adresse du marquis à son fils est équivoque puisque elle est à la fois l’occasion pour le maître de maison de demander la plus grande bienveillance pour le secrétaire qu’il s’est choisi, mais aussi d’exprimer ses doutes quant à la réussite de l’entreprise : le verbe utilisé (« prétendre ») peut tout aussi bien indiquer la ferme volonté de celui qui a le pouvoir qu’une ambition hors de portée ; la réserve émise, « si *cella* se peut », reproduit avec humour et dérision la bévue orthographique commise par Julien et expliquée par le marquis à son voisin de table : « C’est mon secrétaire […] et il écrit *cela* avec deux *ll*. » L’italique renvoie à l’emploi du terme mal orthographié dans la copie de Julien (cf. p.340) et insiste également sur la prononciation fantaisiste du mot induite par les *ll*. L’emploi adversatif du coordonnant « et » produit, là encore, un énoncé libre d’interprétation : simple anecdote amusante ou énoncé d’une incompatibilité irréductible entre la fonction envisagée et l’incapacité du jeune homme à s’en acquitter. Cependant, le jeune homme, qui avait précédemment commenté son erreur « sans songer le moins du monde au tort qu’il se faisait » (p.340), a cette fois la présence d’esprit de ne pas répondre, conformément aux conseils de son mentor : « À votre place, moi, je parlerais très peu, et surtout je ne parlerais jamais de ce que j’ignore. »

Le dernier paragraphe clôt le passage sur lui-même : Julien est à nouveau, par une syntaxe parallèle à celle de la première phrase de l’extrait, présenté comme étant seul contre tous : « Tout le monde regarda Julien ».

Sa méconnaissance du milieu apparaît dans son geste « un peu trop marqué », de manière atténuée cependant par la locution adverbiale « un peu » et par la mention de l’impression positive produite par le jeune homme sur la société rassemblée, désignée de manière collective par le pronom personnel indéfini « on ». Cependant, l’énonciation ne permettant pas d’assigner ce paragraphe au point de vue du narrateur ou à celui de Julien, le lecteur est en droit de se demander si ce regard bienveillant est le fruit de l’interprétation pleine d’espoir de Julien ou s’il s’agit de l’effet qu’il produit bel et bien sur les convives.**]**

**CONCLUSION** :

Ainsi, ce passage est à plus d’un titre un moment important dans le développement de l’intrigue et les débuts de Julien dans le grand monde se révèlent en demi-teintes :

Il s’agit d’abord du moment stratégique qui met en contact le héros avec un pan de la société qui lui est étranger et dans lequel il va devoir évoluer. Si l’impression produite de part et d’autre semble plutôt positive et prometteuse, le récit annonce aussi les difficultés que rencontrera Julien : son inexpérience qui rend encore peu fiable son jugement, sa méconnaissance des codes et usages, sa susceptibilité exacerbée. Cependant, attaqué sur Horace par un académicien chargé de l’éprouver, il parviendra dès avant la fin du diner à faire oublier sa maladresse en exposant des idées nouvelles.

Le passage est ensuite une scène de première rencontre avec deux jeunes gens qui sont présentés à Julien en même temps qu’au lecteur, par son intermédiaire : or, Julien préfère Norbert à Mathilde. La jeune fille deviendra pourtant sa maîtresse et se révèlera une héroïne digne de lui alors que le jeune comte se verra relégué au rang de personnage secondaire. Le lecteur attentif peut s’y attendre, les erreurs de jugement de Julien tendant à devenir la règle depuis de nombreuses pages ; pour preuve sa méprise digne d’une Cécile Volanges à propos du geste du tailleur : « Le monsieur sourit et lui mit la main sur l’épaule. Julien tressaillit et fit un saut en arrière. Il rougit de colère. L’abbé Pirard, malgré sa gravité, rit aux larmes. Le monsieur était un tailleur. »

Le premier contact, déceptif, entre les deux futurs amants apparaît aussi comme un défi aux stéréotypes littéraires de la rencontre amoureuse et s’avère proleptique de la relation complexe entre les deux jeunes gens, objet principal de la deuxième partie du roman.

**GRAMMAIRE :**

**Étudiez la syntaxe de la phase suivante :**

« Est-il possible, se dit-il, que ce soit là l’homme, dont les plaisanteries offensantes doivent me chasser de cette maison ! »

C’est une phrase complexe avec deux verbes conjugués

Est-il possible que ce soit là l’homme, dont les plaisanteries offensantes doivent me chasser de cette maison !

Proposition interrogative directe, indépendante, même si le signe de ponctuation est un point d’exclamation. Elle a en effet dans le monologue intérieur du personnage une valeur exclamative et souligne l’étonnement de Julien. Elle n’attend pas de réponse.

« , se dit-il, » proposition mise en ***incise***, elle signale que l’on rapporte les paroles de quelqu’un. Le sujet est alors placé après le verbe :

Elle peut être retranchée de l’énoncé sans nuire au sens de ce dernier. Il est donc séparée du reste de la phrase par des virgules.